



ACTIVITÉS – LICENCES – ACTIVITÉS – LICENCES - ACTIVITÉS – LICENCES

Quelle licence pour quelle activité ?

Pyrénéa Sports étant un club multisports de montagne, plusieurs licences sont proposées aux adhérents.

Comment s'y retrouver et quelle licence choisir ?

ACTIVITÉS	LICENCE FÉDÉRATION	ADHÉSION
Randonnée pédestre Randonnée raquette à neige VTT (si pas d'activité ski de randonnée, alpinisme, escalade)	FFRP	Dossier à télécharger Ou Adhésion en ligne (règlement CB uniquement)
École d'escalade Escalade adulte avec cours	FFME	Uniquement Dossier à télécharger et à déposer lors des journées inscriptions prévues (voir modalités)
Alpinisme Ski de randonnée, ski alpinisme Escalade sans cours VTT	FFME	Dossier à télécharger ou Adhésion en ligne (règlement CB uniquement)
Ski alpin loisir ou compétition Snow loisir ou compétition Enfants et adultes	FFS	Dossier à télécharger

Pour les VÉTÉTistes :

Si vous ne pratiquez que le VTT sans pratiquer le ski de randonnée ou l'escalade, vous pouvez prendre la licence FFRP.

Si vous pratiquez le ski de randonnée et/ou l'escalade, vous devez prendre la licence FFME avec l'option VTT si vous le souhaitez ou présenter une attestation d'assurance couvrant la pratique du VTT en montagne.